

Formulaire d'information NOVELAN Web mobile

Pour pouvoir activer NOVELAN Web mobile, veuillez envoyer le formulaire de notification dûment rempli et signé, accompagné du contrat dûment rempli et signé, à : info@nibe.ch

Utilisateur

Prénom, nom	
Adresse Emplacement PAC	
NPA / Lieu	

Pompe à chaleur

Type	
No. de série	
Adresse MAC	



IMPORTANT !

Le câble LAN doit être raccordé et le contrôle de connexion effectué sur le Régulateur WPR NET avec serveur de pompe à chaleur terminé avec succès.



Adresses de contact (au moins 1 email)

E-Mail 1	
E-Mail 2	
E-Mail 3	

Numéro du portable (au moins 1 portable)

Portable 1	
Portable 2	
Portable 3	

Signature du client

Lieu, date _____

Remarques

Contrat NOVELAN Web mobile

NOVELAN Web mobile permet la surveillance et le pilotage à distance de la pompe à chaleur via Internet. En cas de dysfonctionnement, vous recevrez un message sur votre téléphone portable ou par e-mail.

Frais de raccordement (uniques) Novelan Web mobile				
plaire tique	Type Courte description	Réf. article	Description	Prix unitaire CHF
	NOVELAN Web «mobile»	S-Web	Services «home+mobile»: Paramétrage de la pompe à chaleur, suppression du défaut via Internet, via portable (SMS), alerte immédiate d'un défaut via SMS (max. 3 numéros) ou email, connexion au serveur toutes les 5 heures. Frais uniques de mise en service	165.00
	NOVELAN Web «pro»	S-Web	Selon «home+mobile» prestations supplémentaires: Connexion chaque heure. Frais uniques de mise en service	570.00

Pour pouvoir activer le NOVELAN Web mobile, veuillez envoyer le contrat rempli et signé, accompagné du formulaire de notification, à : **info@nibe.ch**



IMPORTANT !

L'installation sur place de l'ADSL (DSL, câble, prise, etc.), le raccordement du DSL à la pompe à chaleur et les frais mensuels DSL sont à la charge du propriétaire de la pompe à chaleur.

Emplacement pompe à chaleur		Adresse de facturation (si différente)	
Prénom, nom (client)		Prénom, nom	
Entreprise		Entreprise	
Adresse		Adresse	
NPA / Localité		NPA / Localité	
Tél		Tél	

Signature du client	ait Schweiz AG - Service après-vente
---------------------	--------------------------------------

Lieu, date



Étendue du contrat

Le présent contrat confère au client le droit à la télésurveillance et au pilotage à distance de sa pompe à chaleur dans la limite des possibilités définies par le régulateur de pompe à chaleur WPR NET 2.0/2.1. Le Service après-vente obtient la possibilité de consulter les données et paramètres techniques de la pompe à chaleur via Internet et de les modifier d'entente avec le client. Les spécialistes du fabricant obtiennent un droit de regard sur les données relatives à la pompe à chaleur. Toute modification des paramètres est consignée dans un protocole qui sera classé dans les archives pour une durée minimale de 24 mois. Les collaborateurs de la société ait Schweiz AG et du fabricant s'engagent à garantir le respect des dispositions légales en matière de protection des données et de la personnalité.

Les travaux mentionnés ci-après ne sont pas inclus dans le service NOVELAN web: réparations, suppression de dysfonctionnements et travaux de maintenance de la pompe à chaleur effectués sur place. ait Schweiz AG ne répond pas des conséquences / répercussions de la connexion Web.

La connexion de la pompe à chaleur au serveur pompe à chaleur est activée par ait Schweiz AG dès lors que les points suivants sont remplis:

1. la connexion Internet est activée et attestée par le serveur heatpump
2. ait Schweiz AG a reçu le contrat dûment rempli et signé
3. ait Schweiz AG a reçu le formulaire d'information dûment rempli et signé

Conditions techniques

Le respect des conditions techniques relève de la responsabilité du client. Il s'agit des conditions suivantes:

- Min. régulateur de pompe à chaleur WPR NET 2.0/2.1
- connexion Internet filaire (aucune garantie pour réseaux WLAN)
- connexion ADSL permanente, routeur Internet
- routeur port 21 ouvert
- évaluation graphique de l'enregistreur de données possible uniquement sous Microsoft Windows XP et plus récent

Coûts

Sont facturés des frais de raccordement uniques en fonction du type de contrat conclu. Le conseil technique téléphonique dispensé par notre Service après-vente est facturé.

Connexion Internet

La connexion Internet appropriée de la pompe à chaleur et la première communication de la pompe à chaleur avec le serveur pompe à chaleur relèvent de la responsabilité du client.

Durée du contrat / Résiliation

Le contrat est réputé conclu pour une durée indéterminée dès qu'alpha web est activé. Les parties contractantes peuvent le résilier par écrit au 30 juin, moyennant un préavis de 2 mois; le contrat peut également être résilié durant la première année d'application. La lettre de résiliation doit être réceptionnée par l'autre partie contractante au plus tard le 30 avril. Lorsque le fabricant déclenche le serveur de la pompe à chaleur, le contrat peut être résilié avec effet immédiat.

For / Droit applicable

Le for exclusif pour tout litige résultant du ou ayant trait au présent contrat est Altishofen / LU; le présent contrat est soumis au droit suisse